

#### SECTION 1: Identification

##### 1.1. Identification

Forme du produit : Mélange  
 Nom du produit : EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC  
 Code du produit : F2KXXXXX

##### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

##### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Endura Manufacturing Company Ltd.  
 12425 149 Street NW  
 Edmonton, T5L 2J6 - Canada  
 T 1-780-451-4242 - F 1-780-452-5079  
[info@endura.ca](mailto:info@endura.ca) - [www.endurapaint.com](http://www.endurapaint.com)

##### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : En cas d'urgence concernant des produits dangereux:  
 Au Canada appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte au Canada est Endura Manufacturing Co. Ltd.)  
 Aux États-Unis appeler CHEMTREC au 1-800-424-9300 24 heures / 7 jours (le nom du compte aux États-Unis est Polyglass Coatings)

#### SECTION 2: Identification des dangers

##### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

###### Classification SGH-US

Liquides inflammables, Catégorie 2	H225	Liquide et vapeurs très inflammables
Toxicité aiguë (inhalation:poussière,brouillard) Catégorie 4	H332	Nocif par inhalation
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 1B	H340	Peut induire des anomalies génétiques
Cancérogénicité, Catégorie 1B	H350	Peut provoquer le cancer
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, Catégorie 3	H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2	H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Texte intégral des mentions H : voir section 16		

##### 2.2. Éléments d'étiquetage

###### Étiquetage GHS US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



Mention d'avertissement (GHS-US) :

Danger

Mentions de danger (GHS-US) :

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables  
 H332 - Nocif par inhalation  
 H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges  
 H340 - Peut induire des anomalies génétiques  
 H350 - Peut provoquer le cancer  
 H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée  
 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur

Conseils de prudence (GHS-US) :

P201 - Se procurer les instructions avant utilisation.  
 P202 - Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
 P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
 P233 - Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
 P240 - Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception  
 P241 - Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant  
 P242 - Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

P243 - Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P260 - Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.  
P271 - Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.  
P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P303+P361+P353 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher  
P304+P340 - EN CAS D'INHALATION: transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer  
P308+P313 - EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
P312 - Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise  
P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.  
P370+P378 - En cas d'incendie: Utiliser poudre chimique sèche, mousse résistant aux alcools, dioxyde de carbone (CO2) pour l'extinction  
P403+P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P403+P235 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais  
P405 - Garder sous clef.  
P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.

### 2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 2.4. Unknown acute toxicity (GHS US)

Non applicable

## SECTION 3: Composition/information sur les ingrédients

### 3.1. Substances

Non applicable

### 3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	wt%	Classification SGH-US
n-butyl acetate	(n° CAS) 123-86-4	7 – 28	Flam. Liq. 3, H226 Acute Tox. 2 (Inhalation:vapour), H330 STOT SE 3, H336
lead sulfochromate yellow	(n° CAS) 1344-37-2	0 – 13,5	Carc. 1B, H350 STOT RE 2, H373 Aquatic Acute 1, H400 Aquatic Chronic 1, H410
C.I. pigment red 104	(n° CAS) 12656-85-8	0 – 13,5	Carc. 1B, H350 STOT RE 2, H373
titanium(IV) oxide		0 – 12	Carc. 2, H351
ethylbenzene	(n° CAS) 100-41-4	0 – 0,9	Flam. Liq. 2, H225 Acute Tox. 4 (Inhalation:dust,mist), H332 Carc. 2, H351 STOT RE 2, H373 Asp. Tox. 1, H304
solvent naphtha (petroleum), light aromatic	(n° CAS) 64742-95-6	< 0,7	Flam. Liq. 2, H225 Muta. 1B, H340 Carc. 1B, H350 Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir section 16

## SECTION 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après inhalation	: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.
Premiers soins après contact avec la peau	: Rincer la peau à l'eau/Se doucher. Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
Premiers soins après ingestion	: Appeler un centre antipoison ou un médecin en cas de malaise.

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation modérée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

## SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Eau pulvérisée. Poudre sèche. Mousse. Dioxyde de carbone.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Liquide et vapeurs très inflammables.
Réactivité	: Liquide et vapeurs très inflammables.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Protection en cas d'incendie : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Appareil de protection respiratoire autonome isolant. Protection complète du corps.

## SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

#### 6.1.1. Pour les non-secouristes

Procédures d'urgence : Pas de flammes nues, pas d'étincelles et interdiction de fumer. Intervention limitée au personnel qualifié muni des protections appropriées. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

#### 6.1.2. Pour les secouristes

Équipement de protection : Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté. Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle".

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Procédés de nettoyage	: Absorber le liquide répandu dans un matériau absorbant. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Autres informations	: Éliminer les matières ou résidus solides dans un centre autorisé.

### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Pour plus d'informations, se reporter à la section 13.

## SECTION 7: Manutention et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Assurer une bonne ventilation du poste de travail. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur. Utiliser un appareillage antidéflagrant. Porter un équipement de protection individuel. Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Prendre toutes les mesures techniques nécessaires pour éviter ou minimiser le dégagement du produit sur le lieu de travail. Limiter les quantités de produit au minimum nécessaire à la manipulation et limiter le nombre de travailleurs exposés. Assurer une extraction ou une ventilation générale du local. Les sols, murs et autres surfaces de la zone de danger doivent être nettoyés régulièrement. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène : Séparer les vêtements de travail des vêtements de ville. Les nettoyer séparément. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains après toute manipulation.

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Mesures techniques	: Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
Conditions de stockage	: Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Garder sous clef.

## SECTION 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

n-butyl acetate (123-86-4)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm
ACGIH	ACGIH STEL (ppm)	150 ppm
ACGIH	Remarque (ACGIH)	Eye & URT irr
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	710 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	150 ppm

solvent naphtha (petroleum), light aromatic (64742-95-6)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	50 ppm

titanium(IV) oxide		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m <sup>3</sup> )	10 mg/m <sup>3</sup>
ACGIH	Remarque (ACGIH)	LRT irr; A3
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	15 mg/m <sup>3</sup>

ethylbenzene (100-41-4)		
ACGIH	ACGIH TWA (ppm)	20 ppm (Ethyl benzene; USA; Time-weighted average exposure limit 8 h; TLV - Adopted Value)
ACGIH	Remarque (ACGIH)	URT irr; kidney dam (nephropathy)
OSHA	OSHA PEL (TWA) (mg/m <sup>3</sup> )	435 mg/m <sup>3</sup>
OSHA	OSHA PEL (TWA) (ppm)	100 ppm

### 8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Assurer une bonne ventilation du poste de travail.
Protection des mains	: Gants de protection.
Protection oculaire	: Lunettes bien ajustables.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Porter un équipement de protection respiratoire.
Contrôle de l'exposition de l'environnement	: Éviter le rejet dans l'environnement.

## SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Couleur	: Aucune donnée disponible
Odeur	: Il peut n'y avoir aucune propriété avertissant d'une odeur, la notion d'odeur est subjective et inadéquate pour prévenir d'une surexposition. Mélange contenant un ou plusieurs composants qui ont l'odeur suivante: Ether-like odour Fruity odour Odourless Petroleum-like odour Sweet odour Aromatic odour Pleasant odour
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Non applicable
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Point d'éclair	: < 0 °C < 32 °F
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: 1,2 – 18,6 vol %
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Pression de la vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de la vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,75 – 1,5 g/cm <sup>3</sup>
Solubilité	: Aucune donnée disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 235 °C 455 °F
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

### 9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Liquide et vapeurs très inflammables.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue dans les conditions normales d'emploi.

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter le contact avec les surfaces chaudes. Chaleur. Pas de flammes, pas d'étincelles. Supprimer toute source d'ignition.

### 10.5. Matières incompatibles

Pas d'informations complémentaires disponibles

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun produit de décomposition dangereux ne devrait être généré dans les conditions normales de stockage et d'emploi.

## SECTION 11: Données toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition possibles : Cutané; Inhalation; Contact avec la peau et les yeux

Toxicité aiguë : Non classé

EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC	
ATE US (poussières, brouillard)	2,643 mg/l/4h
<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>	
DL50 orale rat	10760 – 12789 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 423, Rat, Male / female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
DL50 cutanée lapin	> 14112 mg/kg de poids corporel (Equivalent or similar to OECD 402, Rabbit, Male / female, Experimental value, Dermal, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	0,74 mg/l (OECD 403: Acute Inhalation Toxicity, 4 h, Rat, Male / female, Inhalation (mixture of vapour and aerosol), 14 day(s))
ATE US (voie orale)	10760 mg/kg de poids corporel

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>	
ATE US (vapeurs)	0,74 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	0,74 mg/l/4h
<b>lead sulfochromate yellow (1344-37-2)</b>	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
<b>titanium(IV) oxide</b>	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg de poids corporel (OECD 425: Acute Oral Toxicity: Up-and-Down Procedure, Rat, Female, Experimental value, Oral, 14 day(s))
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 6,82 mg/l (Other, 4 h, Rat, Male, Experimental value, Inhalation (dust), 14 day(s))
<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
DL50 orale rat	3500 mg/kg (Rat; Other; Experimental value)
DL50 cutanée lapin	15415 mg/kg (Rabbit; Literature study; Other; 15432 mg/kg; Rabbit; Experimental value)
CL50 inhalation rat (mg/l)	17,8 mg/l/4h (Rat; Literature study)
CL50 inhalation rat (ppm)	4000 ppm/4h (Rat; Literature study)
ATE US (voie orale)	3500 mg/kg de poids corporel
ATE US (voie cutanée)	15415 mg/kg de poids corporel
ATE US (gaz)	4000 ppmV/4h
ATE US (vapeurs)	17,8 mg/l/4h
ATE US (poussières, brouillard)	1,5 mg/l/4h

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Non classé
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales	: Peut induire des anomalies génétiques.
Cancérogénicité	: Peut provoquer le cancer.

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
Groupe IARC	2B - Peut-être cancérogène pour l'homme

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
---	--

Danger par aspiration	: Non classé
Symptômes/effets après inhalation	: Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Peut provoquer une irritation modérée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Irritation des yeux.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif en cas d'ingestion.

## SECTION 12: Données écologiques

### 12.1. Toxicité

Écologie - général	: Ce produit n'est pas considéré comme toxique pour les organismes aquatiques et ne provoque pas d'effets néfastes à long terme dans l'environnement.
--------------------	---

<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>	
CL50 poisson 1	18 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Pimephales promelas, Flow-through system, Fresh water, Experimental value, Lethal)
CE50 Daphnie 1	44 mg/l (Equivalent or similar to OECD 202, 48 h, Daphnia sp., Static system, Fresh water, Experimental value, Locomotor effect)
ErC50 (algues)	397 mg/l (OECD 201: Alga, Growth Inhibition Test, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Read-across, GLP)

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

<b>titanium(IV) oxide</b>	
CL50 poisson 1	> 100 mg/l (Equivalent or similar to OECD 203, 96 h, Oncorhynchus mykiss, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)
ErC50 (algues)	61 mg/l (EPA 600/9-78-018, 72 h, Pseudokirchneriella subcapitata, Static system, Fresh water, Experimental value, Nominal concentration)

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
CL50 poissons 2	4,2 mg/l (LC50; OECD 203: Fish, Acute Toxicity Test; 96 h; Salmo gairdneri; Semi-static system; Fresh water; Experimental value)

### 12.2. Persistance et dégradabilité

<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water.
DThO	2,21 g O <sup>2</sup> /g substance
DBO (% de DThO)	0,46

<b>lead sulfochromate yellow (1344-37-2)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

<b>C.I. pigment red 104 (12656-85-8)</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability in soil: not applicable. Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable
DThO	Not applicable
DBO (% de DThO)	Not applicable

<b>titanium(IV) oxide</b>	
Persistance et dégradabilité	Biodegradability: not applicable.
Demande chimique en oxygène (DCO)	Not applicable (inorganic)
DThO	Not applicable (inorganic)

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
Persistance et dégradabilité	Readily biodegradable in water. Biodegradable in the soil. Low potential for adsorption in soil.
Demande biochimique en oxygène (DBO)	1,44 g O <sup>2</sup> /g substance (20d.)
Demande chimique en oxygène (DCO)	2,1 g O <sup>2</sup> /g substance
DThO	3,17 g O <sup>2</sup> /g substance
DBO (% de DThO)	45,4 (20 days)

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,3 (Experimental value, OECD 117: Partition Coefficient (n-octanol/water), HPLC method, 25 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (Log Kow < 4).

<b>solvent naphtha (petroleum), light aromatic (64742-95-6)</b>	
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	2,1 – 6

<b>lead sulfochromate yellow (1344-37-2)</b>	
Potentiel de bioaccumulation	No bioaccumulation data available.

<b>titanium(IV) oxide</b>	
Potentiel de bioaccumulation	Not bioaccumulative.

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
BCF poissons 1	1 (BCF; Other; 6 weeks; Oncorhynchus kisutch; Flow-through system; Salt water; Literature study)

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
BCF poisson 2	15 – 79 (BCF)
BCF autres organismes aquatiques 1	4,68 (BCF)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Pow)	3,15 (Experimental value; 3.6; Experimental value; EU Method A.8: Partition Coefficient; 20 °C)
Potentiel de bioaccumulation	Low potential for bioaccumulation (BCF < 500).

### 12.4. Mobilité dans le sol

<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>	
Tension de surface	61,3 mN/m (20 °C, 0.1 %, OECD 115: Surface Tension of Aqueous Solutions)
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	1,268 – 1,844 (log Koc, SRC PCKOCWIN v2.0, Calculated value)
Écologie - sol	Highly mobile in soil.

<b>lead sulfochromate yellow (1344-37-2)</b>	
Écologie - sol	Adsorbs into the soil.

<b>C.I. pigment red 104 (12656-85-8)</b>	
Écologie - sol	Adsorbs into the soil.

<b>titanium(IV) oxide</b>	
Écologie - sol	Low potential for mobility in soil.

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
Tension de surface	0,029 N/m
Coefficient de partage n-octanol/eau (Log Koc)	log Koc,PCKOCWIN v1.66; 2.71; Calculated value; Koc; PCKOCWIN v1.66; 517.8; Calculated value

### 12.5. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 13: Données sur l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets : Éliminer le contenu/récipient conformément aux consignes de tri du collecteur agréé.  
Indications complémentaires : Des vapeurs inflammables peuvent s'accumuler dans le conteneur.

## SECTION 14: Informations relatives au transport

### Département des transports

Conformément aux exigences du DOT

Description document de transport : UN1950 Aerosols (flammable, (each not exceeding 1 L capacity)), 2.1

N° ONU (DOT) : UN1950

Désignation officielle pour le transport (DOT) : Aerosols  
flammable, (each not exceeding 1 L capacity)

Classe (DOT) : 2.1 - Class 2.1 - Flammable gas 49 CFR 173.115

Étiquettes de danger (DOT) : 2.1 - Gaz inflammable



DOT Packaging Non Bulk (49 CFR 173.xxx) : None

DOT Packaging Bulk (49 CFR 173.xxx) : None

DOT Special Provisions (49 CFR 172.102) : N82 - See 173.306 of this subchapter for classification criteria for flammable aerosols.

DOT Packaging Exceptions (49 CFR 173.xxx) : 306

DOT Quantity Limitations Passenger aircraft/rail (49 CFR 173.27) : 75 kg

DOT Quantity Limitations Cargo aircraft only (49 CFR 175.75) : 150 kg



# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

DOT Emplacement d'arrimage	: A - The material may be stowed "on deck" or "under deck" on a cargo vessel and on a passenger vessel.
DOT Arrimage - Autre information	: 25 - Shade from radiant heat, 87 - Stow "separated from" Class 1 (explosives) except Division 14, 126 - Segregation same as for Class 9, miscellaneous hazardous materials
Emergency Response Guide (ERG) Number	: 126
Autres informations	: Pas d'informations supplémentaires disponibles.

### Transport des marchandises dangereuses (TMD)

Description document de transport	: UN1950 AÉROSOLS (flammable), 2.1
UN-No. (TDG)	: UN1950
Désignation officielle pour le transport (Transport des marchandises dangereuses (TMD))	: AÉROSOLS
Classes (de risque) primaire de la réglementation TMD	: 2.1 - Classe 2.1 - Gaz inflammables
Dispositions spéciales relatives au transport des marchandises dangereuses (TMD)	: 80 - Malgré l'article 1.17 de la partie 1, Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux, il est interdit de demander de transporter ou de transporter ces marchandises dangereuses à moins qu'elles ne soient placées dans un contenant conforme à l'article 5.11 de la partie 5, Conteneurs, sauf que l'exigence selon laquelle les bombes aérosol doivent être bien emballées dans une boîte en bois, en carton ou en plastique ne s'applique pas à un utilisateur ou à un acheteur qui transporte au plus six bombes aérosol. Voir le sous-alinéa 1.15(1)a(i) de la partie 1, Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux, qui contient une règle similaire en ce qui a trait aux bombes aérosol. DORS/2012-245,107 - (1)Le présent règlement, sauf la partie 1 (Entrée en vigueur, abrogation, interprétation, dispositions générales et cas spéciaux) et la partie 2 (Classification), ne s'applique pas à la manutention, à la présentation au transport ou au transport de UN1950, AÉROSOLS, et de UN2037, CARTOUCHES À GAZ, qui contiennent des marchandises dangereuses incluses dans les classes 2.1 ou 2.2 et qu'elles sont transportées à bord d'un véhicule routier, d'un véhicule ferroviaire ou d'un navire au cours d'un voyage intérieur, si les aérosols ou les cartouches à gaz ont une capacité inférieure ou égale à 50 mL. (2)Le paragraphe (1) ne s'applique pas aux aérosols d'autodéfense. DORS/2014-306
Quantité limite d'explosifs et indice de quantité limitée	: 1 L
Indice véhicule routier de passagers ou indice véhicule ferroviaire de passagers	: 75 L

### Transport maritime

N° ONU (IMDG)	: 1950
Désignation officielle pour le transport (IMDG)	: AÉROSOLS
Classe (IMDG)	: 2.1 - Flammable gases

### Transport aérien

Pas d'informations complémentaires disponibles

## SECTION 15: Informations sur la réglementation

### 15.1. Réglementations fédérales USA

Tous les composants de ce produit sont enregistrés ou exempts d'enregistrement dans l'inventaire de la Loi sur la Réglementation des Substances Toxiques par l'Agence de la Protection de l'Environnement des États-Unis (TSCA)

Composant(s) chimique(s) sujet(s) aux exigences de rapport de la section 313 du "Title III" du "Superfund Amendments and Reauthorization Act" de 1986 et 40 CFR Part 372.

ethylbenzene	n° CAS 100-41-4	0 – 0,9%
xylene, mixture of isomers	n° CAS 1330-20-7	0 – 0,9%

#### n-butyl acetate (123-86-4)

Non soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis

CERCLA RQ	5000 lb
-----------	---------

#### C.I. pigment red 104 (12656-85-8)

EPA TSCA Regulatory Flag	S - S - indique une substance qui est identifiée dans une règle proposée ou finale pour les nouvelles utilisations importantes
--------------------------	--

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>	
Soumis aux exigences de déclaration de la Loi SARA Section 313 des États-Unis	
EPA TSCA Regulatory Flag	T - T - indique une substance qui est assujettie au protocole d'essai de la Section 4 de TSCA
CERCLA RQ	1000 lb

### 15.2. Réglementations internationales

#### CANADA

<b>EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC</b>
Listé dans la LIS canadienne (Liste Intérieure des Substances)

#### Réglementations UE

Pas d'informations complémentaires disponibles

#### Directives nationales

<b>titanium(IV) oxide</b>
Listé par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)
<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>
Listé par le CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)

### 15.3. Réglementations des Etats - USA

Ce produit peut vous exposer à ethylbenzene, identifié par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>				
USA - Californie - Proposition 65 - Liste des cancérigènes	USA - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Femelle	USA - Californie - Proposition 65 - Reprotoxicité - Mâle	NSRL (Concentration sans risque significatif)
Yes	Non	Non	Non	54

<b>n-butyl acetate (123-86-4)</b>
U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

<b>C.I. pigment red 104 (12656-85-8)</b>
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

<b>titanium(IV) oxide</b>
U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

<b>ethylbenzene (100-41-4)</b>
U.S. - Massachusetts - Right To Know List U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

## SECTION 16: Autres informations

Date de révision : 06/21/2021

# EX-2C 2K- AEROSOL SPRAY CAN - SOLID LEADED COLORS - GENERIC

## Fiche de données de sécurité

conforme Federal Register / Vol. 77, No. 58 / Monday, March 26, 2012 / Rules and Regulations

Textes complet des phrases H:

H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H330	Mortel par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges
H340	Peut induire des anomalies génétiques
H350	Peut provoquer le cancer
H351	Susceptible de provoquer le cancer
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

SDS US Endura

*L'information contenue ici a été compilée de sources considérées fiables et est correcte aux mieux des connaissances de la Compagnie. Cependant, ni Endura Manufacturing, ni aucunes de ses filiales ne prennent absolument aucune responsabilité pour l'exactitude de complétion des informations contenues ci-dedans. L'information donnée est conçue seulement comme un guide pour que la manutention, l'utilisation, le traitement, l'entrepôt, la transportation, l'élimination et les émissions soient faites de manière sécuritaire et ne doit pas être considérée comme une garantie ou une spécification de qualité. Des mesures finales d'aptitude de tout matériel est la responsabilité unique de l'utilisateur. Tous les matériaux peuvent présenter des dangers pour la santé et devraient être utiliser avec précaution. Bien que certains risques soient décrits ci-dedans, nous ne pouvons pas garantir que ceux-ci soient les seuls dangers qui existent.*